

## Les chiffres clés 2013 de la gestion d'actifs

Ce document compile les chiffres clés 2013 de la gestion d'actifs, publiés par l'AMF chaque mois depuis juillet 2014, et intègre des annexes complémentaires.

Les grands thèmes traités dans ce document sont les suivants :

Le panorama des sociétés de gestion.....	2
Le profil type des sociétés de gestion .....	4
Les encours sous gestion.....	7
Les produits et les charges.....	11
La rentabilité et les fonds propres .....	15
Annexes.....	18

### Source des informations publiées par l'AMF

Dans le cadre du suivi du secteur de la gestion d'actifs pour le compte de tiers, l'AMF dispose des fiches de renseignements annuels transmises par les sociétés de gestion de portefeuille (SGP). Ces fiches contiennent des informations quantitatives sur les actifs gérés ainsi que sur les produits et les charges liés à l'activité de gestion pour le compte de tiers exercée en France. Ces informations permettent à la Division agrément et suivi de la Direction de la gestion d'actifs de l'AMF d'en faire des analyses. Malgré tout le soin apporté à la compilation et au traitement des données et en tenant compte des fiches de renseignements reçues tardivement et des erreurs éventuelles de saisie, certaines inexactitudes peuvent subsister.

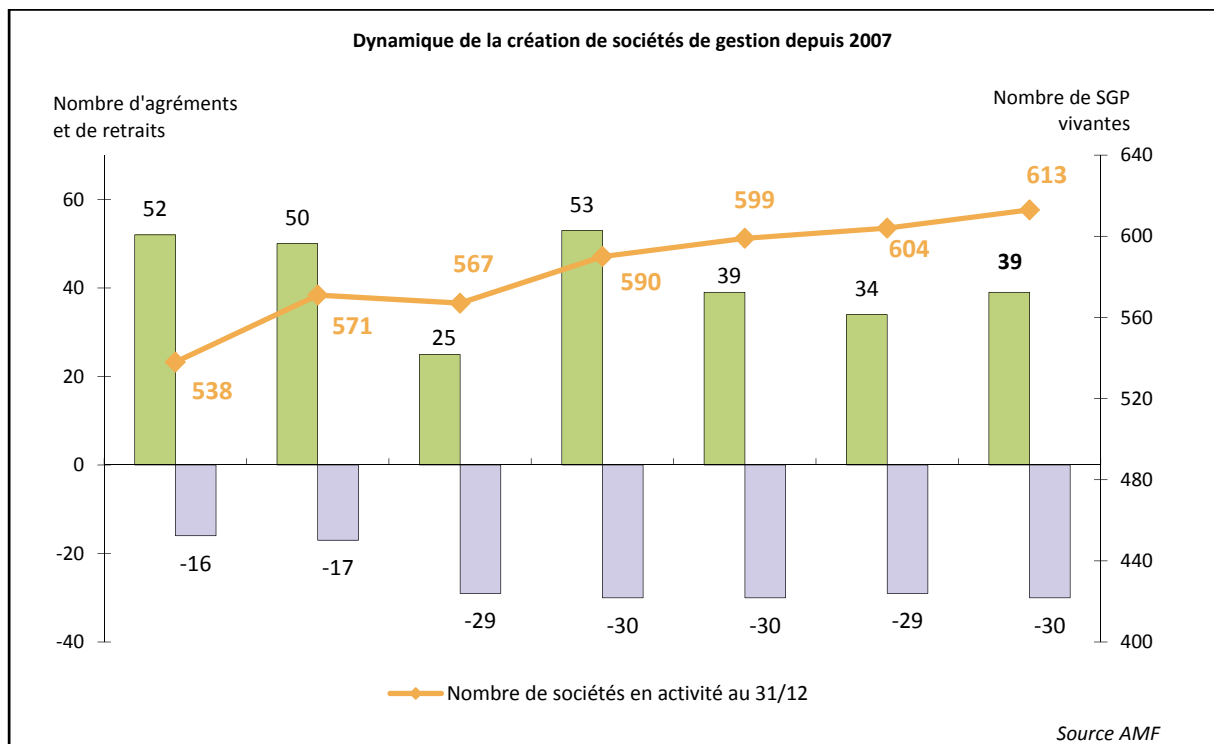
## Le panorama des sociétés de gestion

Le nombre de sociétés de gestion de portefeuille s'est établi, au 31 décembre 2013, à un nouveau niveau record : 613. Cet accroissement quasi constant du nombre d'intervenants dans la gestion d'actifs – une seule année de baisse en 7 ans – cache pourtant une profonde et progressive mutation du paysage de l'industrie. Le point en quelques chiffres clés.

### La mutation du paysage de la gestion d'actifs en France

La première évolution concerne la nature même des « primo accédant ». Les classes d'actifs traitées traduisent un retour des gestions spécialisées (capital investissement et immobilier), marquant à la fois la spécificité du marché français de l'épargne avec une appétence forte pour les actifs réels, les préoccupations sur l'épargne long terme ou encore la nécessité d'adaptation au nouveau paysage réglementaire et prudentiel (activités de titrisation). La typologie des nouveaux entrants révèle surtout un accroissement significatif de la robustesse des projets présentés. Ainsi, à la qualité croissante des *business plan* et des perspectives réelles de collecte à court terme, s'ajoute une organisation plus solide en termes de moyens humains, de dispositif de contrôle et d'actionnariat avec, notamment, un recul net du nombre de structures entrepreneuriales agréées (75% des agréments en 2012, 40% en 2013).

Le second point d'évolution concerne les motifs de retraits d'agrément prononcés en 2013 – leur nombre demeurant stable – et, notamment, la forte progression des retraits liés à une absence d'activité.

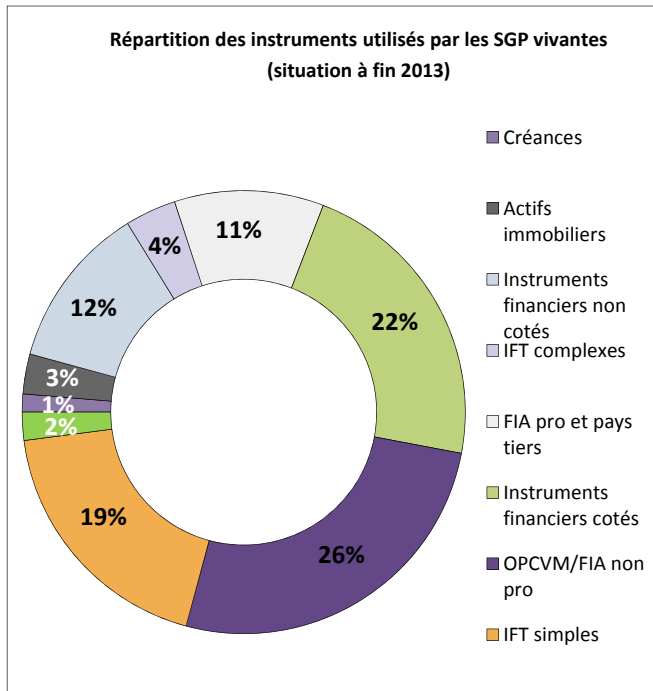


Au final, le phénomène de concentration du très morcelé et hétérogène secteur de la gestion d'actifs en France, anticipé compte tenu de la persistance des difficultés macroéconomiques depuis les débuts de la crise financière, n'a pas pris une ampleur significative en 2013. Nous assistons néanmoins à une tendance nette de consolidation de l'industrie avec une évolution progressive de la qualité moyenne des projets, tant en terme d'encours, d'organisation que de taille des structures.

Cette tendance devrait se poursuivre en 2014 avec a minima maintien du nombre des nouveaux agréments initiaux délivrés, aidé en cela par l'afflux de nouveaux acteurs captés par la Directive AIFM.

### Zoom sur... les instruments utilisés en 2013 par les sociétés de gestion

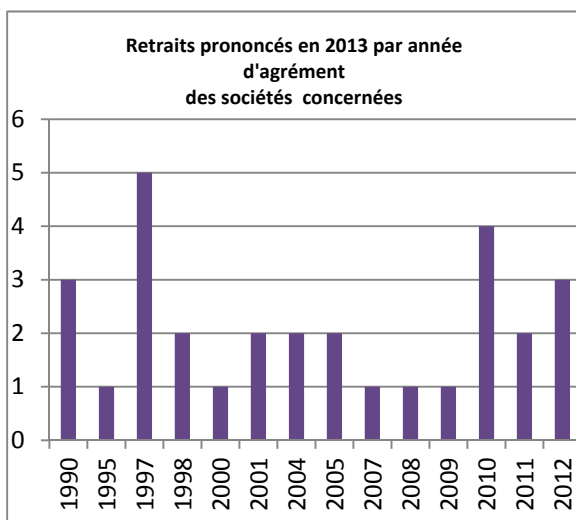
Le panorama des instruments les plus utilisés par les sociétés de gestion de portefeuille, sous l'angle des programmes d'activité par instrument dont disposent les gérants, est révélateur de l'orientation



globale de la gestion en France (données à mettre en parallèle de celles publiées dans le rapport annuel de l'AMF s'agissant des encours par classification des OPCVM et FIA). Ainsi, la majorité des agréments obtenus par les sociétés de gestion de portefeuille (67%) concernent des instruments dits « classiques ». Ces catégories peuvent néanmoins recouvrir des typologies et des profils de risques très différents : titres cotés (actions et obligations) et instruments financiers à terme simple. Viennent ensuite les actifs réels (actifs non cotés et immobilier). Enfin, le nombre d'extensions d'agréments relatifs à la sélection de créances demeure à un niveau élevé, dans la continuité de 2012 (14% des extensions en 2013), tout comme, et cela constitue un retour après plusieurs années de stagnation, des extensions relatives à l'utilisation d'IFT complexes (10% des extensions accordées).

### Zoom sur... les retraits d'agrément en 2013

Le nombre de retraits d'agréments prononcé en 2013 est stable par rapport aux années précédentes. Depuis 2009, il oscille entre 29 et 30. Cette stabilité masque cependant une évolution majeure. En effet, alors qu'en 2012 les motifs de retrait d'agrément concernaient près de 50% des opérations de rationalisation intra groupe, l'année 2013 marque une envolée des retraits liés à une absence d'activité (absence qui entraîne de facto une consommation rapide des fonds propres et un arrêt de l'activité).



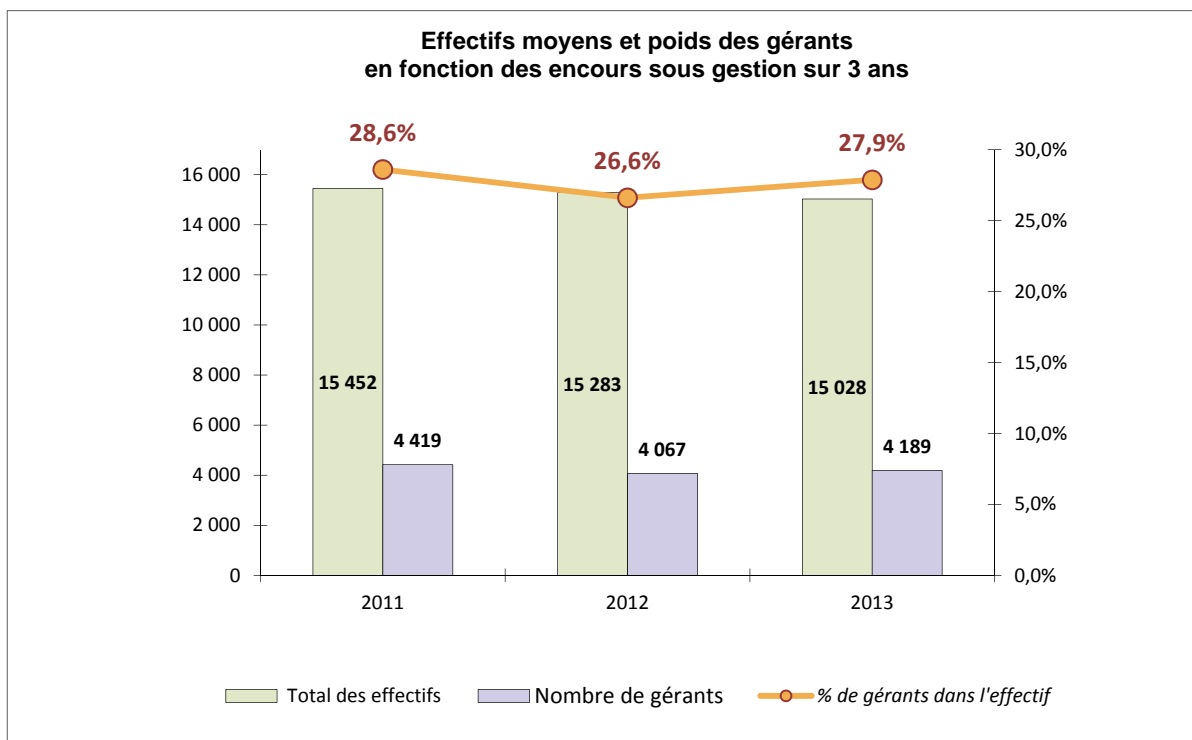
Une vue fine des dossiers permet d'isoler clairement l'impact de la crise financière et, par conséquent, le caractère conjoncturel du phénomène. Le tiers concerne des sociétés agréées depuis moins de 3 ans, au plus fort de la tourmente, et, pour moitié, développant des stratégies (gestion quantitative, multigestion alternative) pour lesquelles une majorité d'investisseurs, notamment, institutionnels se sont détournés depuis 2008. Le retour des agréments initiaux et des extensions d'agrément sur ces créneaux (en particulier s'agissant des gestions complexes) suggère néanmoins une inflexion de cette tendance, avec le retour progressif d'une certaine appétence pour des stratégies et classes d'actifs présentant un couple rendement risque plus élevé.

## Le profil type des sociétés de gestion

Plus de 600 sociétés de gestion, 2 800 milliards d'encours gérés et plus de 15 000 emplois directs en 2013 : ces chiffres attestent de la vitalité de l'industrie de la gestion d'actifs en France. Une vitalité qui s'explique notamment par la nature entrepreneuriale de la majorité des structures. Zoom sur le profil des sociétés de gestion en France.

### Des effectifs qui résistent à la crise

Les effectifs (y compris les personnes détachées ou mises à disposition) déclarés par l'ensemble des sociétés de gestion de portefeuille s'établissent à 15 028 personnes au 31 décembre 2013. Si les effectifs totaux sont en baisse de 2,7% depuis 3 ans, l'effectif moyen quant à lui, se situe autour de 26 personnes, témoignant ainsi de la bonne résistance des structures face à la crise.

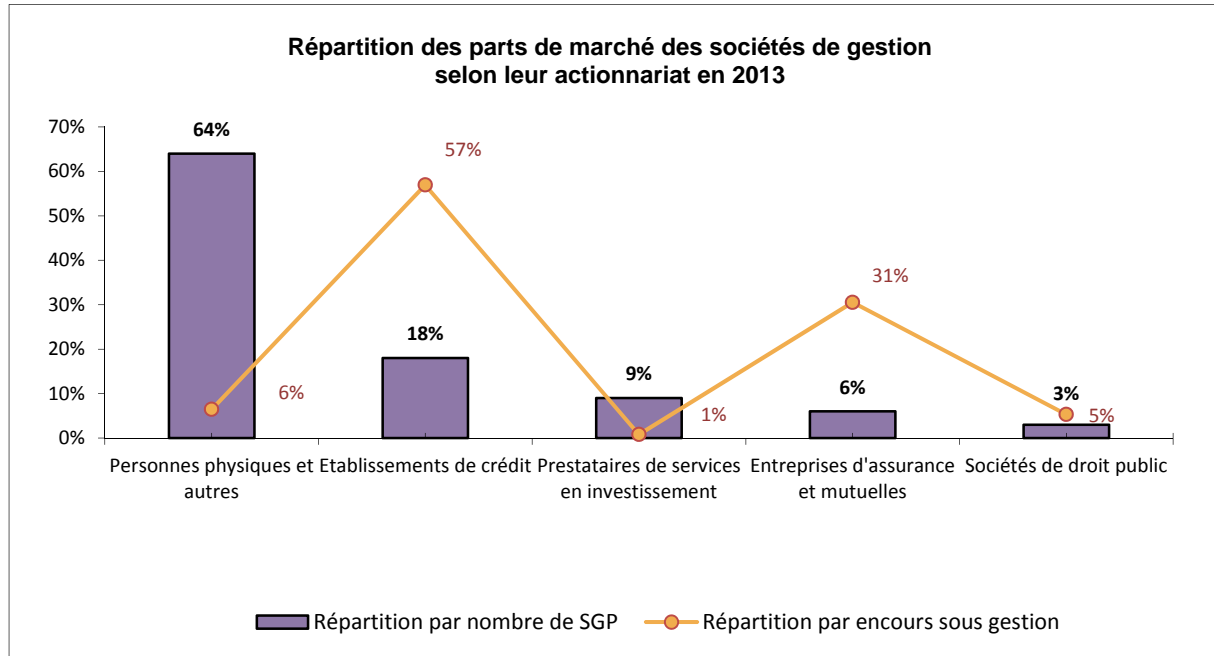


La répartition des sociétés de gestion de portefeuille en termes d'effectifs reste stable par rapport à 2012. Dans la lignée des années précédentes, on note une forte proportion des sociétés de gestion de type entrepreneurial sur le marché de la gestion d'actifs. En effet, en 2013, 57% des sociétés de gestion de portefeuille ont un effectif inférieur à 20 personnes. Par ailleurs, les sociétés de taille importante (>100 personnes) ne représentent qu'une part marginale de la population (5%). Dans ces dernières, on observe une baisse de 7% des effectifs moyens qui s'explique par un mouvement de restructuration des fonctions middle-office, back-office et systèmes d'information initié à la suite de la crise.

La part des gérants représente, en moyenne, 28% des effectifs totaux des sociétés de gestion de portefeuille en 2013, pourcentage stable dans le temps. Cette pondération dans l'effectif est inversement proportionnelle aux encours sous gestion. Une situation qui s'explique, notamment, par le fait que les sociétés de petite taille externalisent une part non négligeable de leurs fonctions « support » tout en conservant la nécessité réglementaire de disposer, à minima, de 2 gérants financiers à temps plein.

## Zoom sur... l'actionnariat des sociétés de gestion

L'étude de l'actionnariat des sociétés de gestion de portefeuille permet d'appréhender la diversité des acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs en France: des sociétés entrepreneuriales, des sociétés filiales d'établissements de crédit généralistes et de taille importante, des sociétés filiales d'entreprises d'assurance ou de mutuelles spécialisées dans la gestion de mandat du groupe, etc.



### Les sociétés de gestion entrepreneuriales

Les sociétés de gestion entrepreneuriales (SGE) sont des acteurs majeurs de la gestion pour compte de tiers en France et cela demeure une spécificité de l'activité de la gestion d'actifs en France.

L'entrepreneuriat suscite toujours un grand nombre de vocations et le rythme de créations de SGE reste soutenu. En effet, les sociétés de gestion entrepreneuriales représentent la majorité des acteurs et connaissent une croissance de 13% de leurs encours sous gestion. Ceux-ci s'élèvent à 184 milliards d'euros en 2013. Le marché français conforte ainsi son vaste tissu de sociétés de gestion entrepreneuriales spécialisées, notamment, dans la gestion active, la gestion privée, la gestion alternative, la multigestion ou le capital investissement.

Il s'agit d'une population à la démographie très dynamique, qui attire des gérants jouissant d'une forte notoriété et souhaitant être associés à un projet entrepreneurial. Ils capitalisent sur leur expertise et leur réputation professionnelle sur des créneaux bien spécialisés, justifiant ainsi d'un niveau de marge souvent plus élevé. Toutefois, un certain nombre de petites structures rencontrent des difficultés financières du fait d'une activité insuffisante ou d'un manque de rentabilité.

### Les sociétés de gestion de portefeuille détenues par des établissements de crédit

Avec 1 624 milliards d'euros d'encours sous gestion, les sociétés de gestion de portefeuille détenues par des établissements de crédit représentent 18% de la population totale des sociétés de gestion. Leaders en termes de parts de marché, la contraction de leurs marges constitue néanmoins un réel défi, d'autant plus que ces sociétés disposent d'effectifs conséquents et font face à une concurrence internationale.

### Les filiales de compagnies d'assurance et des mutuelles

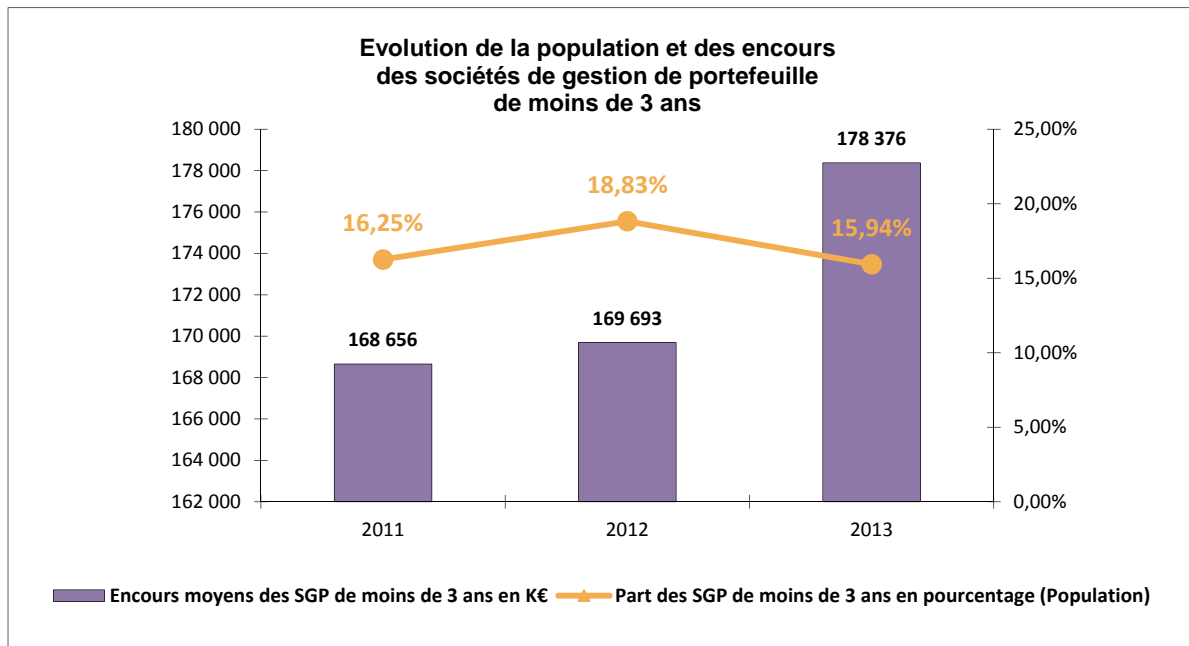
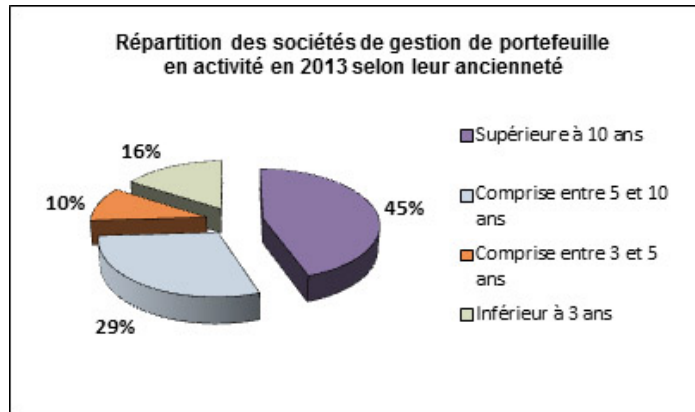
Les filiales de compagnies d'assurance et des mutuelles détiennent la seconde place en termes de parts de marché. Leur nombre est cependant en recul (-15%) par rapport à 2012, principalement dû à des restructurations intra-groupe.

## Zoom sur... l'ancienneté des sociétés de gestion de portefeuille

Malgré l'ancienneté du métier de la gestion d'actifs en France, les sociétés de gestion de portefeuille sont plutôt jeunes : plus de la moitié d'entre elles ont moins de 10 ans d'existence et près d'un tiers ont été créées depuis moins de 5 ans. L'âge moyen des sociétés de gestion est de 10 ans en 2013 et reste relativement stable par rapport aux trois dernières années.

Par ailleurs, on observe le maintien du nombre d'agrément et du pourcentage des sociétés de gestion de moins de 3 ans. Cette évolution est à analyser au

regard de la croissance des encours moyens gérés par ces dernières (+5,7% depuis 2011) et témoigne du dynamisme de la place financière de Paris. Il convient de noter que ces jeunes structures se lancent de manière plus prudente sur le marché. Elles disposent souvent, à l'agrément, d'encours plus significatifs que ces dernières années.



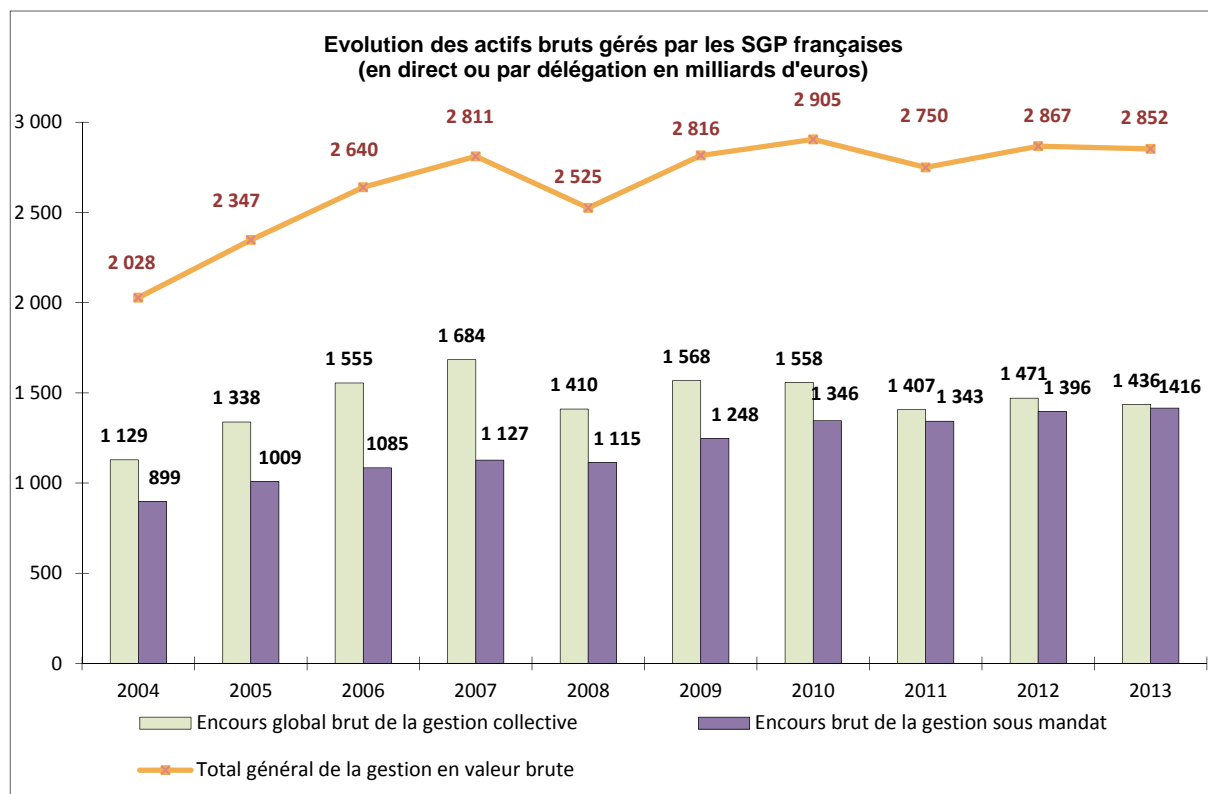
## Les encours sous gestion

Après une année 2012 marquée par une hausse sensible des encours bruts sous gestion, le marché de la gestion française enregistre une légère baisse des actifs gérés en 2013 (-0,5%). Cette évolution est cependant à apprécier par classe d'actifs au regard de la conjoncture.

### Les encours sous gestion en légère baisse

L'industrie française de la gestion d'actifs se maintient au-dessus du niveau des 2 800 milliards d'euros d'encours bruts gérés mais ne profite pas du mouvement haussier européen. Cette évolution se caractérise par la contraction du volume des encours gérés en gestion collective (-2%). Elle s'explique notamment par la baisse des souscriptions nettes sur les différents types de fonds gérés par les sociétés de gestion françaises (toutes classes d'actifs confondues). Par ailleurs, contrairement aux autres pays européens qui ont profité de l'embellie boursière de 2013, la gestion française, étant moins exposée à cette classe d'actifs, a bénéficié dans une moindre mesure de l'effet positif des marchés actions.

Cette caractéristique trouve son origine dans l'existence d'une aversion encore bien présente aux risques de la part des clients particuliers, de la concurrence des produits bancaires de bilan, de la baisse des réserves des caisses de retraite ou encore de certaines mutuelles. Si cette spécificité de la gestion française a joué un rôle d'amortisseur permettant de contenir les effets de la crise, elle est toutefois génératrice d'inertie, lors du redémarrage des marchés d'actions.

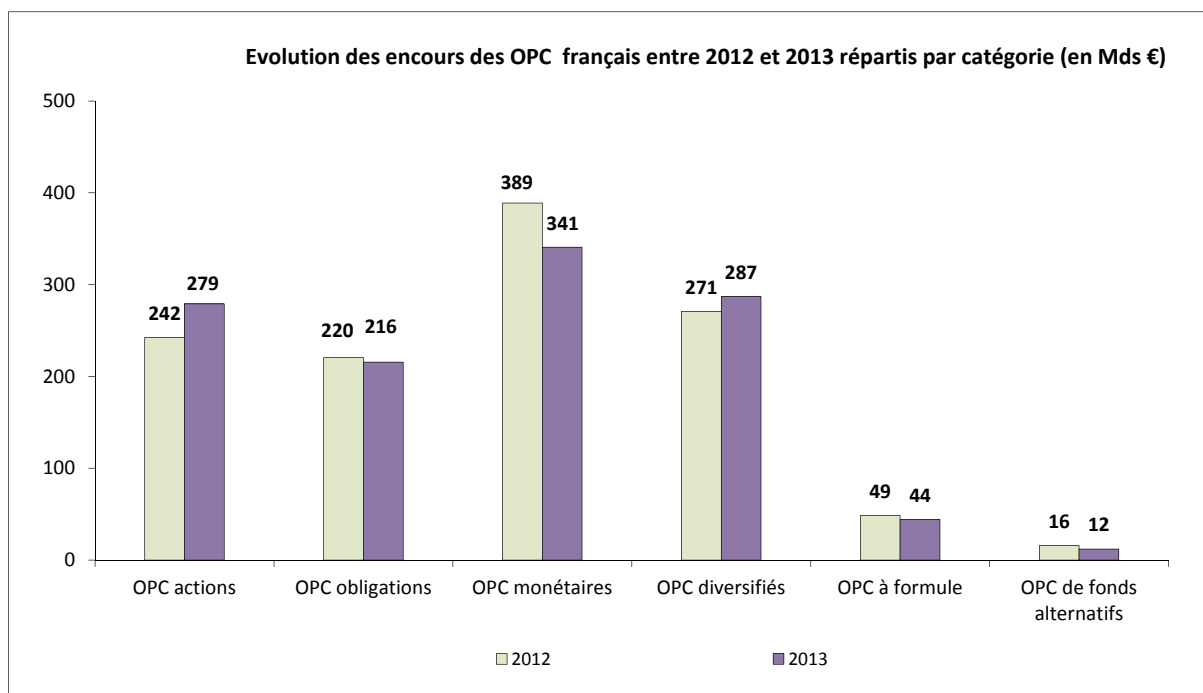


L'actualité réglementaire marquée par la mise en application de la directive AIFM a suscité des réaménagements de gamme. En effet, l'encours des OPCVM (anciennement appelés « OPCVM coordonnés ») s'établit à 785 milliards d'euros en 2013 contre 651 milliards de fonds d'investissement alternatifs (FIA) gérés. Les OPCVM continuent leur progression en 2013, à l'inverse des FIA qui ont vu leurs actifs sous gestion diminuer. Cette évolution s'explique notamment par le fait que les gammes ont été réorganisées en favorisant la bascule des encours sur les OPCVM au détriment des FIA.

En revanche, les encours bruts de gestion sous mandat ont augmenté de 1,4 %, ne permettant pas, toutefois, de compenser le recul observé en gestion collective.

### Zoom sur... l'évolution des organismes de placement collectif français

En termes d'encours, l'actif brut des organismes de placement collectif (c'est à dire les OPCVM et les FIA) français atteint 1 179 milliards d'euros au 31/12/2013. Le faible niveau du taux d'intérêt a affecté certaines classes d'OPC, notamment les fonds monétaires et obligataires.



Source : Rapport annuel AMF 2013

Classification	Encours 2012 (milliards d'euros)	Encours 2013 (milliards d'euros)	% Evolution 2012/2013
<b>OPCVM</b>	<b>617</b>	<b>667</b>	<b>8%</b>
<b>FIA</b>	<b>570</b>	<b>512</b>	<b>-10%</b>
<i>dont FIA non dédiés (hors gestion spécialisée*)</i>	327	263	-20%
<i>dont FIA dédiés (hors gestion spécialisée)</i>	186	187	1%
<i>dont FCPE</i>	57	61	7%
<b>Total</b>	<b>1 187</b>	<b>1 179</b>	<b>-1%</b>

Source : Rapport annuel AMF 2013

\* En particulier : le Capital-investissement, l'immobilier et la titrisation qui représentent respectivement à fin 2013, 38 milliards d'euros, 50 milliards d'euros et 175 milliards d'euros.

Avec un taux de croissance de 13%, les OPC actions connaissent la plus forte hausse et voient leur actif net s'établir à 279 milliards d'euros à la fin 2013. Cette croissance s'explique par l'embellie boursière de 2013 qui a largement bénéficié aux fonds orientés actions.



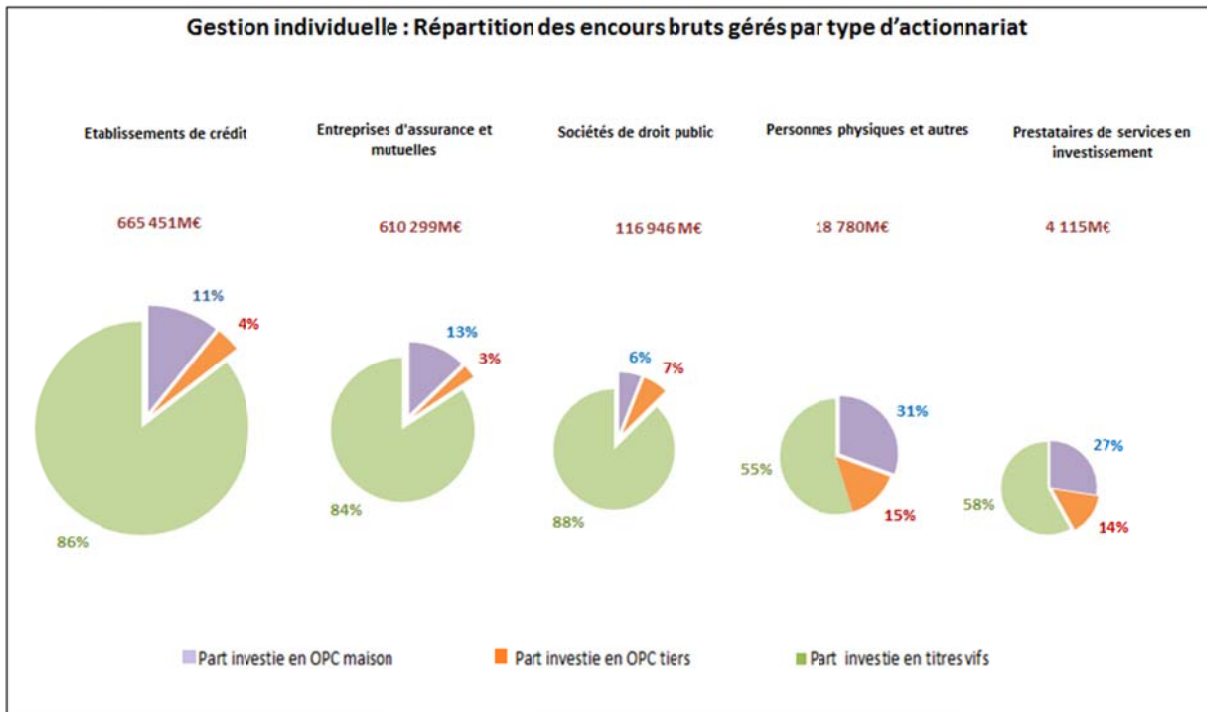
De leur côté, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, les OPC obligataires ont enregistré une baisse de 2% de leurs encours en 2013. En effet, les fonds obligataires voient leur actif net diminuer en raison de rachats liés à la faiblesse des taux courts.

Par ailleurs, pour les mêmes raisons, les fonds monétaires ont de nouveau décollecté en 2013 (-48 milliards d'euros). Le contexte persistant de taux bas au niveau mondial a eu un impact très fort sur les performances des fonds monétaires et par conséquent les encours sous gestion. En France, en cinq ans, les encours sous gestion ont diminué de 120 milliards d'euros<sup>1</sup>.

La décollecte des fonds monétaires est un sujet de préoccupation dans la mesure où ces fonds contribuent au financement des entreprises et de l'économie plus particulièrement dans la zone euro.

## Zoom sur... la gestion sous mandat

En 2013, l'encours brut global de la gestion sous mandat atteint 1 416 milliards d'euros<sup>2</sup>, soit une progression de 1,4% contre 4,5% un an auparavant.



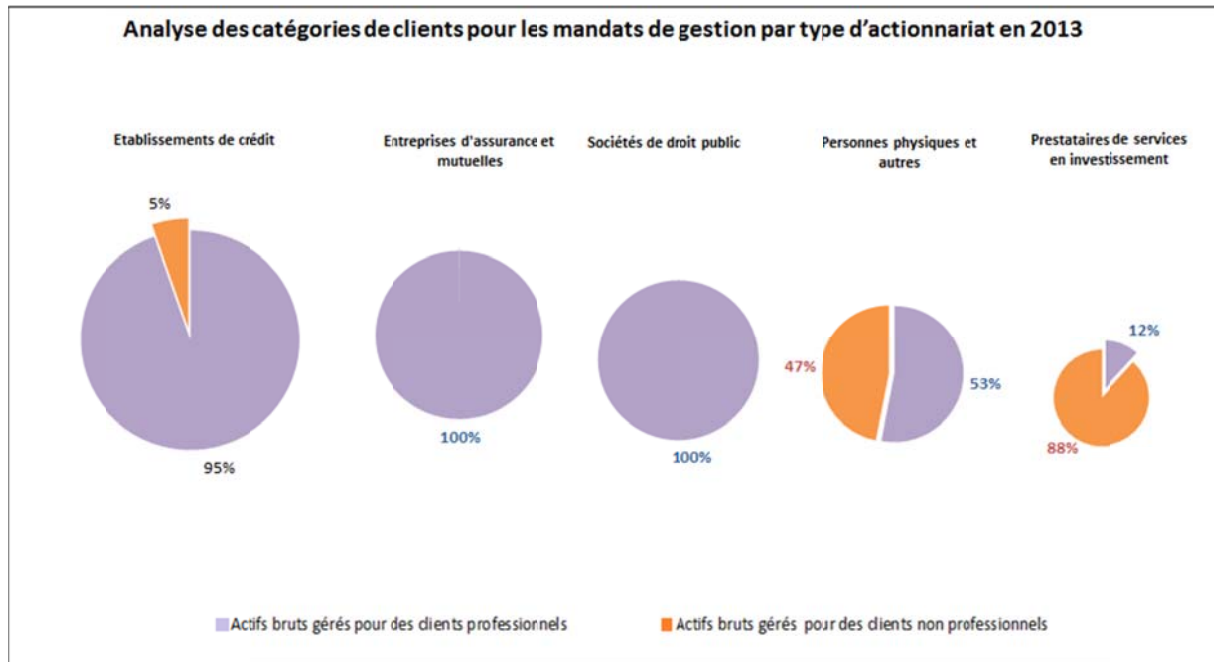
L'analyse des encours sous gestion individuelle investis dans des OPC, par type d'actionnariat permet de distinguer les investissements dans les OPC dits « maison » (c'est-à-dire gérés par la même société de gestion ou par une société de gestion du même groupe), des investissements en OPC tiers (c'est-à-dire gérés par d'autres sociétés de gestion non affiliées).

Les sociétés entrepreneuriales privilégient un investissement en OPCVM (46% des actifs gérés sous mandat), avec une forte proportion en OPCVM « maison » (67%) par rapport aux OPCVM « tiers » (33%). Ce constat est encore plus marqué pour les sociétés filiales d'entreprises d'assurance et de mutuelles ou pour les filiales d'établissements de crédit pour qui les investissements en OPCVM « maison » représentent plus de 70% des mandats investis en OPCVM. En effet, ces structures disposent généralement d'une gamme très étendue de fonds.

<sup>1</sup> Risques et tendances n° 15 - Juillet 2014, AMF

<sup>2</sup> Ce chiffre n'intègre pas les mandats gérés par le biais des procédures de passeport ainsi que les encours des prestataires hors sociétés de gestion, tels que les grands établissements de crédit qui exercent directement cette activité.

L'analyse par type d'actionnariat permet également de mettre en exergue la structure du marché de la gestion individuelle, notamment en termes de catégorie de clients.



On observe, par exemple, que pour les sociétés de type entrepreneurial, les clients non professionnels pèsent majoritairement dans le nombre de comptes gérés (97%) et représentent 47% des actifs gérés. Il s'agit en général d'une clientèle haut de gamme à la recherche d'une gestion personnalisée et s'adressant à des sociétés de gestion ayant des stratégies de niche ou au profil de « pure gestion privée ».

Il est également intéressant de constater que l'activité des sociétés détenues par des entreprises d'assurance et des mutuelles, qui est structurellement axée sur la gestion individuelle, est principalement le fait de clients non professionnels en termes de nombre de comptes (56% en 2013). Toutefois, ce sont les clients professionnels qui représentent près de 100% des encours d'actifs gérés. Ceci est lié au fait que les sociétés de gestion filiales de compagnies d'assurance et de mutuelles sont généralement en charge de la gestion des actifs généraux du groupe.

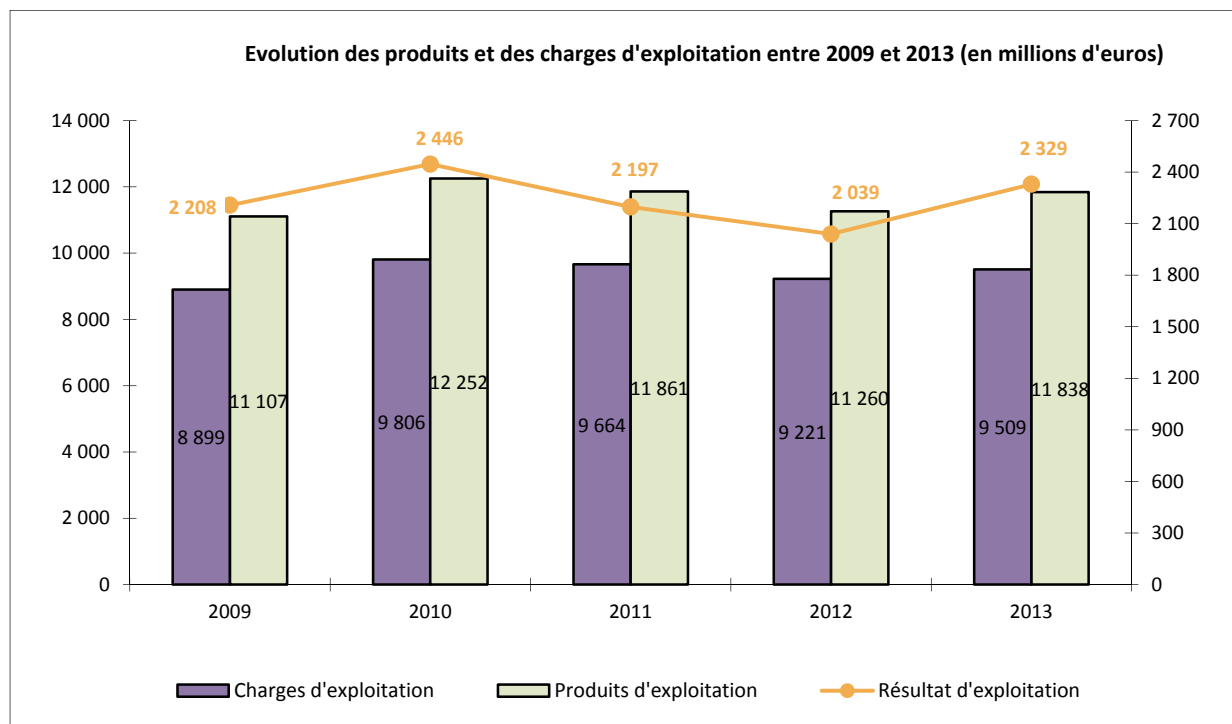
De même, on peut voir dans les sociétés d'établissements de crédit, que les clients non professionnels représentent 96% des comptes clients gérés tout en ne comptabilisant que 5% des encours gérés sous mandat. La clientèle intra groupe est largement représentée au sein de la clientèle professionnelle, ce qui reflète l'organisation des groupes bancaires ou d'assurances qui confient leurs actifs (actifs généraux ou offre à destination des réseaux) à la société de gestion du groupe.

## Les produits et les charges

Le marché de la gestion française enregistre une hausse de son chiffre d'affaires en 2013 (+5%) après une année 2012 décevante (-5%). Cette évolution du chiffre d'affaires permet de compenser l'augmentation des charges d'exploitation, aboutissant à un résultat d'exploitation en progression (+14%). Une première depuis 2010.

### Un chiffre d'affaires en hausse en 2013

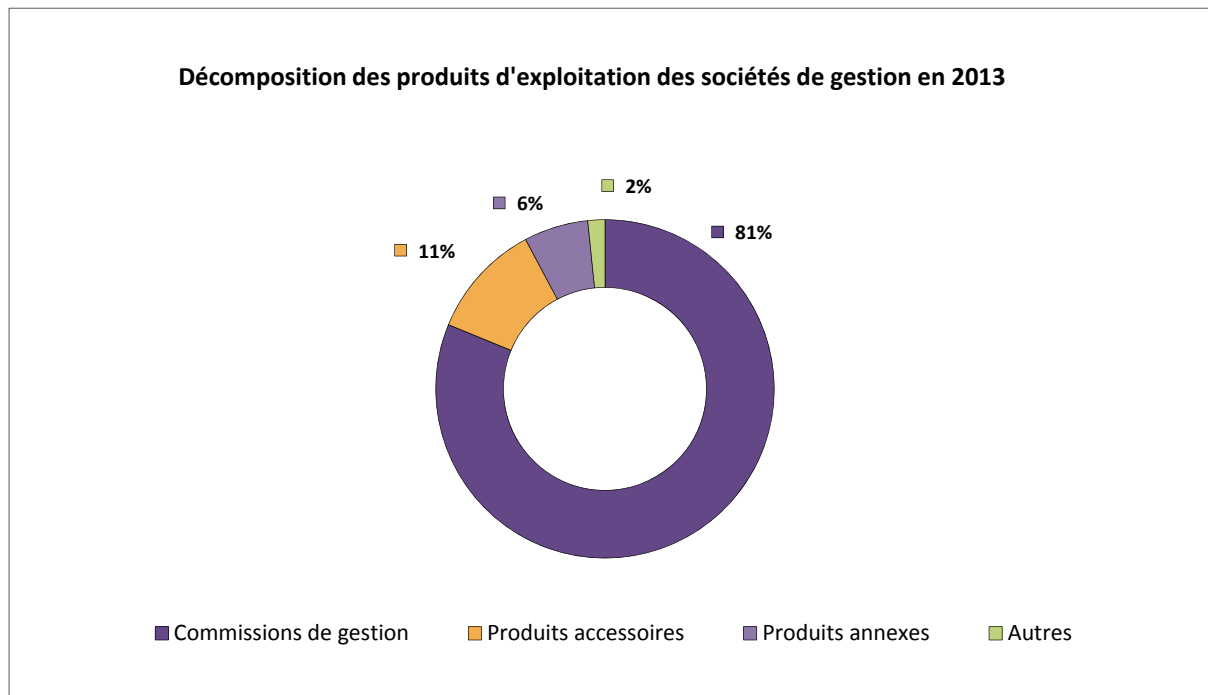
Le chiffre d'affaires des sociétés de gestion de portefeuille s'établit à 11 838 millions d'euros en 2013, soit une hausse de 5% par rapport à 2012. L'augmentation des produits d'exploitation a permis de compenser la progression des charges d'exploitation qui s'établissent à 9 509 millions d'euros en 2013 (+3% par rapport à 2012). Pour la première fois depuis 2010, on note une progression du résultat d'exploitation qui s'établit à 2 329 millions d'euros, soit une hausse de 14% par rapport à 2013.



### Zoom sur...la structure des produits d'exploitation

Dans la lignée des années précédentes, l'analyse des produits d'exploitation permet de noter une prépondérance des commissions de gestion dans le chiffre d'affaires des sociétés de gestion de portefeuille. Les commissions de gestion demeurent la principale source génératrice de revenus pour les sociétés de gestion de portefeuille avec une contribution de 81%. Ces commissions proviennent pour 91% de l'activité de gestion collective, la part restante étant générée par l'activité de gestion sous mandat.

Comme autres sources de revenus on distingue, les produits accessoires<sup>3</sup>, les produits annexes<sup>4</sup> et les autres produits<sup>5</sup> qui représentent 19% du total des produits d'exploitation.



La répartition des postes d'exploitation permet de constater des niveaux de contribution au chiffre d'affaires différents selon le type d'actionnariat. Ainsi, les sociétés de gestion de portefeuille filiales d'établissements de crédit, (soit 18% des sociétés), comptabilisent 57% du total des encours sous gestion et contribuent pour 50% aux produits d'exploitation. Les sociétés « entrepreneuriales », qui représentent 64% du nombre de sociétés de gestion de portefeuille, comptabilisent quant à elles 6% des encours sous gestion et 30% des produits d'exploitation.

Notons, enfin, que la part des commissions de mouvement et des commissions de surperformance ne représentent que respectivement 4,5% et 4,8% du chiffre d'affaires.

### **Zoom sur... les charges d'exploitation des sociétés de gestion en 2013**

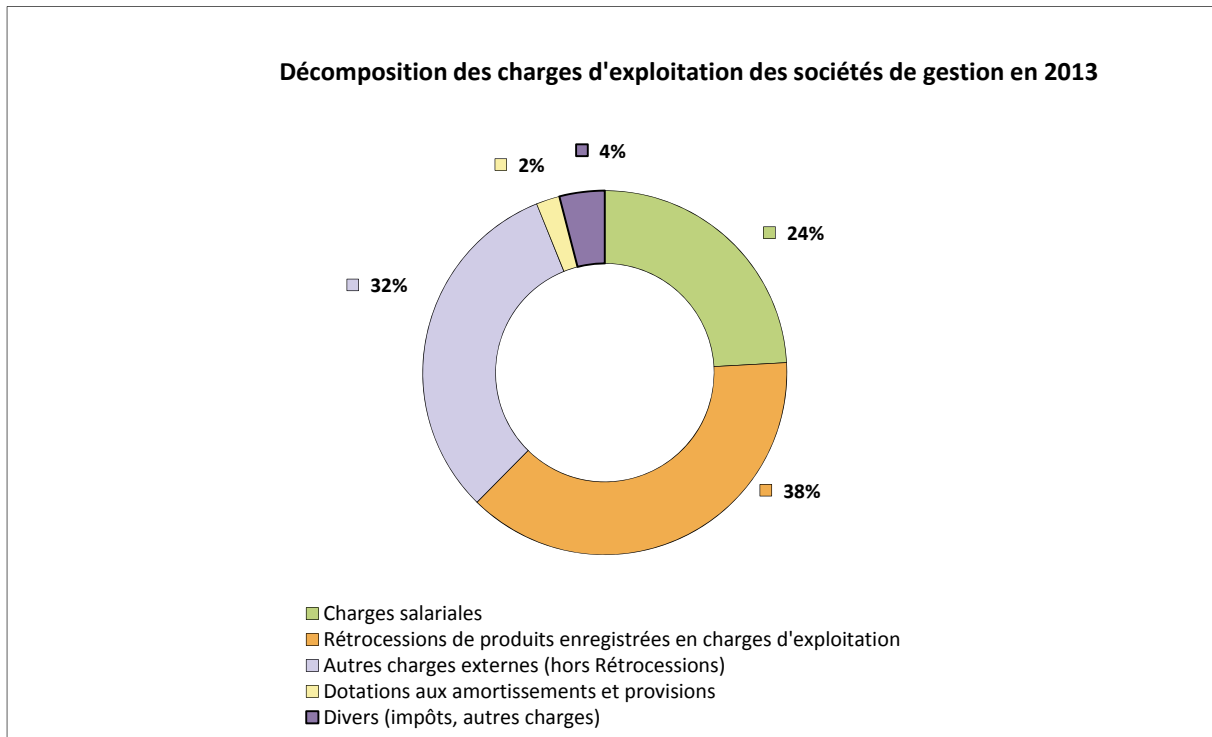
Les charges d'exploitation s'élèvent à 9 509 millions d'euros au titre de l'année 2013, soit une hausse de plus de 3% par rapport à 2012. Cette variation est liée à une augmentation de l'ensemble des postes de charges et particulièrement, des postes « charges externes » et « charges salariales ». Les charges externes, composées principalement des rétrocessions de produits enregistrées en charges d'exploitation<sup>6</sup> demeurent le premier poste dans les charges des sociétés de gestion de portefeuille avec une proportion de 70%, qui reste stable par rapport à 2012.

<sup>3</sup> Il s'agit des commissions de mouvement des OPC, des commissions de souscription et de rachat perçues et des commissions d'encours sur OPC.

<sup>4</sup> Ces produits intègrent les commissions perçues dans le cadre des activités de conseil, de sous-traitance d'activités, de réception et transmission d'ordres et de commercialisation.

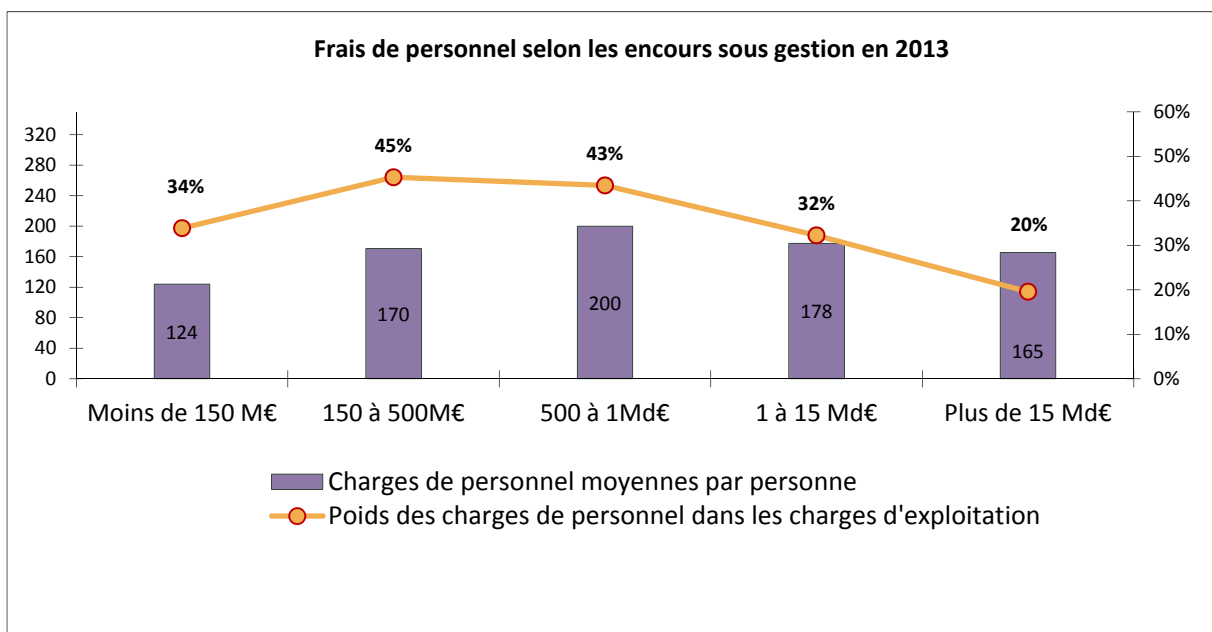
<sup>5</sup> Il s'agit notamment des reprises sur provisions, des transferts de charges et des subventions d'exploitation.

<sup>6</sup> Commissions rétrocédées aux distributeurs des produits de la société de gestion de portefeuille.



### Zoom sur... les charges salariales des sociétés de gestion

Les charges salariales qui comprennent à la fois les salaires fixes, variables et les charges sociales connaissent une évolution positive de 3% par rapport à 2012 et s'établissent à 2 284 millions d'euros<sup>7</sup> à fin 2013.



<sup>7</sup> Exclusion faite des refacturations intra-groupe et des participations des salariés.

Les charges salariales moyennes (définies comme l'ensemble des charges salariales rapportées à l'effectif total des sociétés de gestion de portefeuille) quant à elles, s'élèvent à 191 908 euros fin 2013<sup>8</sup>. Par ailleurs, on observe que le poids des charges de personnel dans les charges d'exploitation tend à diminuer pour la population des sociétés gérant en moyenne plus de 500 millions d'euros. En effet, cette économie d'échelle s'explique notamment par le fait que les moyens humains mobilisés par les sociétés de gestion de portefeuille (notamment la part des gérants financiers) décroissent au fur et à mesure que leur activité se développe.

---

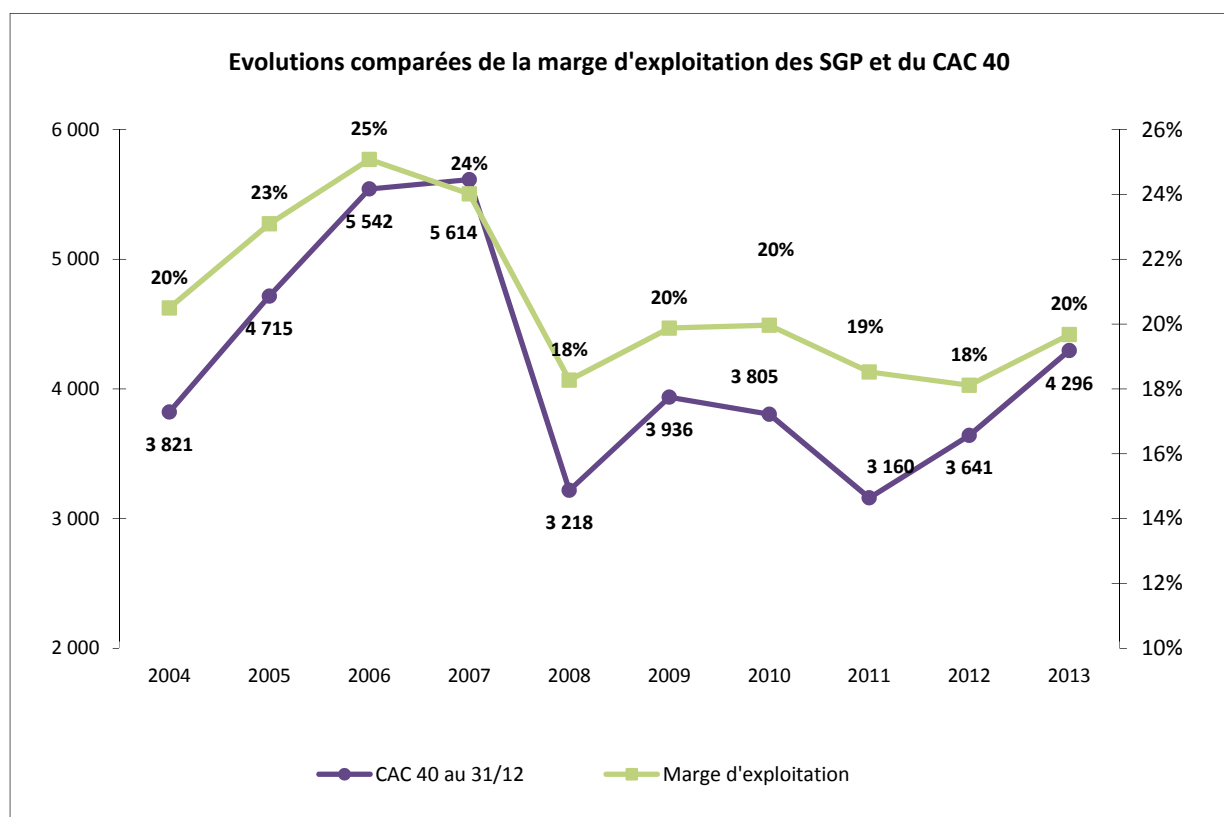
<sup>8</sup> Ce montant ne tient pas compte des schémas de rémunération *via* des contrats de prestations de services. Il est rappelé à ce titre que ces schémas ne sont acceptés que pour les mandataires sociaux des sociétés de gestion de portefeuille bénéficiant d'un contrat de prestations de services exclusif pour le compte de la société de gestion.

## La rentabilité et les fonds propres

Après une baisse continue de 2009 à 2012, la rentabilité des sociétés de gestion de portefeuille a augmenté de 11% en 2013. Cette hausse de la rentabilité est à mettre en parallèle de la situation des fonds propres des sociétés de gestion de portefeuille qui connaît également une nette amélioration.

### Une marge d'exploitation en hausse en 2013

La rentabilité des sociétés de gestion de portefeuille (ou marge d'exploitation) est calculée en établissant le rapport entre le résultat d'exploitation et les produits d'exploitation. En 2013, elle repart à la hausse pour s'établir à 20% (la croissance de 5% du chiffre d'affaires compensant l'augmentation des charges d'exploitation<sup>9</sup>).



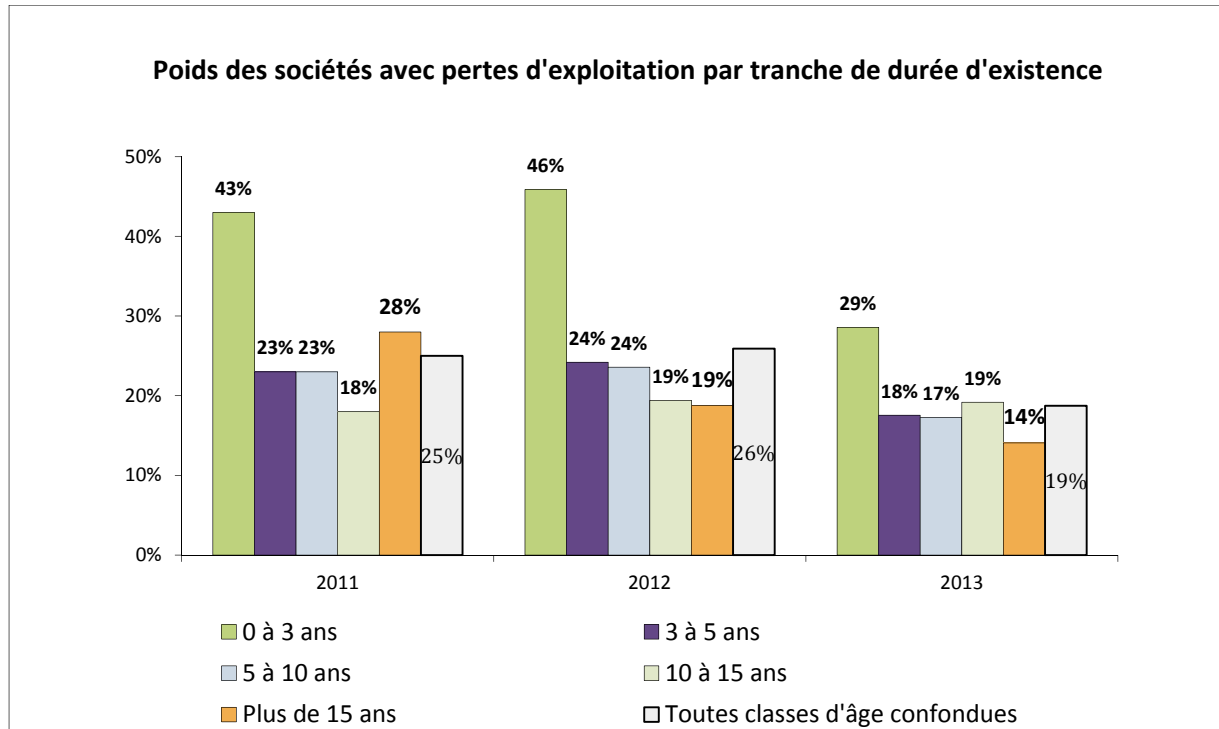
Il existe une forte corrélation entre les évolutions des marchés « actions », représentés par le CAC 40, et la rentabilité des sociétés de gestion de portefeuille. Les performances et la rentabilité des acteurs de la gestion d'actifs apparaissent fortement liées aux performances des marchés financiers. Cette observation peut trouver son explication dans la nature des produits souscrits suivant la configuration de marché.

Si les produits « actions » ne représentent que 24% des OPC français, leur contribution au chiffre d'affaires des sociétés de gestion de portefeuille est inversement proportionnelle dans la mesure où ceux-ci sont plus margés que les autres produits, notamment, de type « monétaire », qui représentent 29% des encours. De plus, les fonds orientés actions ont notamment bénéficié d'une hausse de leurs encours (+15% par rapport à 2012) en raison de l'embellie boursière. Cette croissance a donc permis aux sociétés de gestion exposées sur cette classe d'actifs de générer des niveaux de marge plus élevés, aboutissant à une amélioration de la rentabilité globale du secteur.

<sup>9</sup> Cf. site internet de l'AMF, Chiffres clés de la gestion d'actifs, publié le 17 octobre 2014.

## Zoom sur... les sociétés de gestion de portefeuille en pertes d'exploitation

Le montant cumulé des pertes d'exploitation des sociétés de gestion de portefeuille s'élève, au titre de l'année 2013, à près de 98 millions d'euros et concerne 107 sociétés, soit 19% des sociétés analysées. Cette proportion est en nette baisse par rapport à 2012 et 2011 (150 sociétés en 2012 et 143 en 2011).



De manière générale, la part des sociétés de gestion en perte d'exploitation est en baisse par rapport à l'année précédente, toutes classes d'âges confondues. Le poids des sociétés de gestion en perte d'exploitation parmi celles récemment agréées a nettement diminué en 2013. En effet, 29% des sociétés de gestion de portefeuille ayant moins de 3 ans sont concernées contre 46% en 2012. Cette baisse s'explique, notamment, par la vigilance accrue de l'AMF quant à la robustesse des business plans élaborés par les sociétés nouvellement agréées (en termes de niveau du capital social et d'encours au premier *closing* notamment).

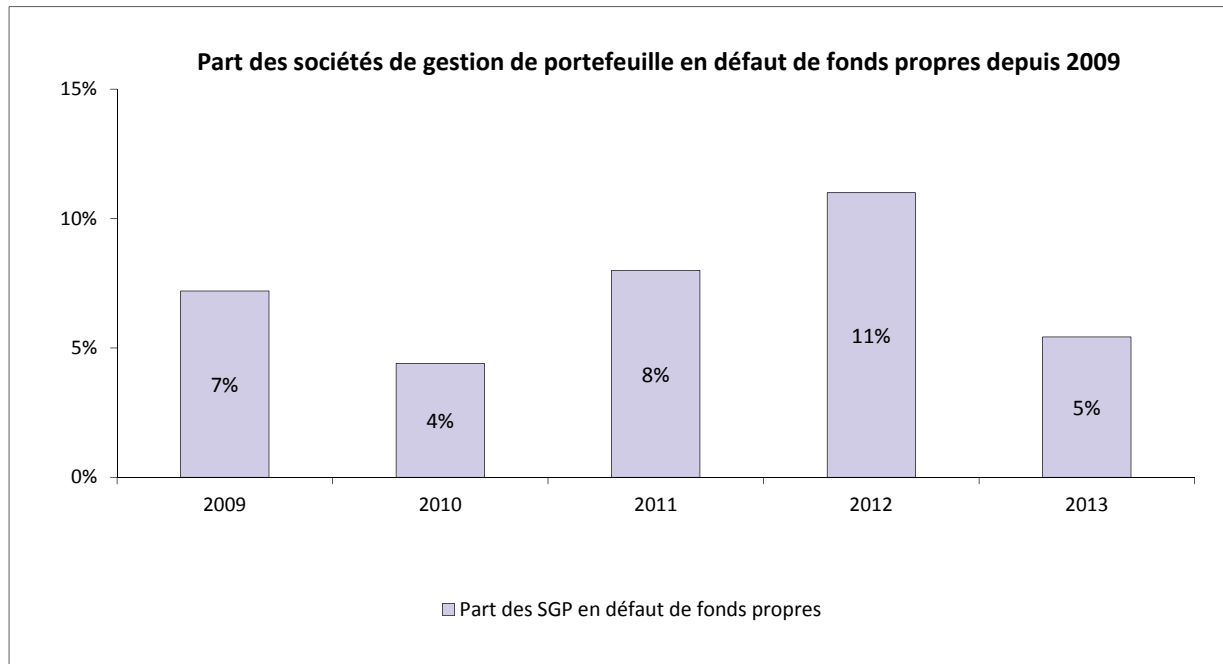
L'analyse par type d'actionnariat des sociétés de gestion de portefeuille en perte d'exploitation nous permet de constater qu'il n'y a pas d'acteurs plus concernés que d'autres. En effet, la proportion des sociétés de gestion en perte est quasi identique, quelle que soit la nature capitalistique du gestionnaire.

Il est important de noter que, parmi les 107 sociétés de gestion identifiées, 10% d'entre elles, récemment agréées, n'avaient pas lancé leur activité au 31 décembre 2013. En outre, 41% de la population des sociétés de gestion en perte d'exploitation gère moins de 50 millions d'euros. La plupart des structures qui rencontrent des difficultés pour lever des encours significatifs peinent à améliorer leur rentabilité. Si les petites structures constituent la majorité de cette catégorie, plusieurs sociétés de taille intermédiaire sont toutefois représentées. Pour ces premières, les questions de positionnement stratégique et de spécialisation constituent un défi majeur, tandis que pour les secondes, la rentabilité opérationnelle et la contraction des marges se situent au cœur des préoccupations.



## Zoom sur... les fonds propres et le respect des normes réglementaires

Les fonds propres constituent un indicateur de la santé financière et du caractère pérenne de l'activité des sociétés de gestion de portefeuille. Parmi leurs différentes obligations réglementaires, les sociétés de gestion de portefeuille sont tenues de disposer, à tout moment, d'un niveau de fonds propres au moins égal au seuil calculé conformément aux articles 312-3, 317-2 et 311-1 A du règlement général de l'AMF.



Seulement 31 sociétés de gestion de portefeuille, soit 5% des 571 sociétés de gestion analysées, accusaient un défaut de fonds propres au 31 décembre 2013. Cette proportion est en forte baisse par rapport aux deux années précédentes (11% en 2012 et 8% en 2011).

Cette diminution est le fruit de l'attention continue de l'AMF sur le niveau des fonds propres des sociétés de gestion de portefeuille. En effet, depuis plusieurs années, le régulateur met en œuvre des actions permettant d'identifier les sociétés en difficultés de fonds propres et les suit dans la régularisation de la situation.

Il est, en outre, important de rappeler que les situations problématiques en matière de fonds propres font l'objet d'une régularisation immédiate et systématique et qu'en tout état de cause, les fonds propres des sociétés de gestion de portefeuille sont strictement ségrégués des actifs des véhicules gérés pour les investisseurs.

## Annexes

Tableau 1 : Dynamique de la création des sociétés de gestion de portefeuille depuis 2008

Tableau 2 : Répartition des effectifs des sociétés de gestion

Tableau 3 : Effectifs moyens en fonction des encours sous gestion

Tableau 4 : Répartition des parts de marché des sociétés de gestion selon leur actionnariat

Tableau 5 : Evolution entre 2012 et 2013 des OPC français par catégorie

Tableau 6 : Mandats d'arbitrage en UC

Tableau 7 : Evolution des produits, des charges et du résultat d'exploitation depuis 2009

Tableau 8 : Décomposition des produits d'exploitation des sociétés de gestion entre 2009 et 2013

Tableau 9 : Décomposition de la répartition des produits d'exploitation des sociétés de gestion

Tableau 10 : Evolution du taux de commissionnement pour l'activité de gestion collective

Tableau 11 : Décomposition des produits accessoires des sociétés de gestion entre 2008 et 2013

Tableau 12 : Décomposition des charges d'exploitation entre 2011 et 2013

Tableau 13 : Evolution de la masse salariale et des charges salariales et de personnel

Tableau 14 : Evolution de la part des gérants dans l'effectif total entre 2011 et 2013

Tableau 15 : Poids des charges globales de personnel selon les encours sous gestion

Tableau 16 : Poids des charges dans les charges d'exploitation par type d'actionnariat

Tableau 17 : Evolution de la rentabilité des sociétés de gestion entre 2004 et 2013

Tableau 18 : Rentabilité des SGP par type d'actionnariat

Tableau 19 : Profits et des pertes d'exploitation cumulés des sociétés de gestion entre 2011 et 2013

Tableau 20 : Répartition des sociétés de gestion présentant un résultat d'exploitation négatif en fonction de la durée d'existence

**Tableau 1 : Dynamique de la création des sociétés de gestion de portefeuille depuis 2008**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2012-2013
<b>Nombre d'agrément délivrés à des SGP (créations brutes)</b>	50	25	53	39	34	39	15%
Retraits d'agrément	-17	-29	-30	-30	-29	-30	3%
<b>Solde net de créations de sociétés de gestion de portefeuille au 31/12<sup>1</sup></b>	33	-4	23	9	5	9	80%
Nombre de sociétés en activité au 31/12	571	567	590	599	604	613	1%

**Tableau 2 : Répartition des effectifs des sociétés de gestion**

	Total 2012							Total 2013						
	SGP		Effectifs			Gérants		SGP		Effectifs			Gérants	
	Nombre	%	Nombre	%	Effectifs moyens	Nombre	% dans l'effectif	Nombre	%	Nombre	%	Effectifs moyens	Nombre	% dans l'effectif
L'effectif est supérieur à 100 personnes	31	5%	7 887	52%	254	1 605	20%	30	5%	7 833	52%	261	1 607	21%
L'effectif est compris entre 50 et 99 personnes	19	3%	1 313	9%	69	198	15%	16	3%	1 087	7%	68	213	20%
L'effectif est compris entre 20 et 49 personnes	80	14%	2 458	16%	31	751	31%	86	15%	2 645	18%	31	859	32%
L'effectif est compris entre 5 et 19 personnes	321	55%	3 190	21%	10	1 233	39%	324	57%	3 073	20%	9	1 251	41%
L'effectif est inférieur à 5 personnes	128	22%	436	3%	3	280	64%	115	20%	390	3%	3	259	66%
<b>Total</b>	<b>579</b>	<b>100%</b>	<b>15 283</b>	<b>100%</b>	<b>26</b>	<b>4 067</b>	<b>27%</b>	<b>571<sup>1</sup></b>	<b>100%</b>	<b>15 028</b>	<b>100%</b>	<b>26</b>	<b>4 189</b>	<b>28%</b>

<sup>1</sup> Le périmètre d'étude porte sur 571 sociétés de gestion de portefeuille. En effet, ont été exclues des 613 sociétés de gestion existantes au 31/12/2013, les sociétés de gestion :  
- en cours de retrait d'agrément et/ou en liquidation ;  
- clôturant avant le 30 juin 2013 pour le compte de l'exercice 2013  
- nouvellement agréées dont la clôture du 1<sup>er</sup> exercice est prévue en 2014

**Tableau 3 : Effectifs moyens en fonction des encours sous gestion**

M:millions d'euros Md: milliards d'euros	2011						2012						2013						Pourcentage de SGP	
	Nombre de SGP	Effectif	% de l'effectif total	Effectif moyen	Nombre de gérants	% de gérants dans l'effectif	Nombre de SGP	Effectif	% de l'effectif total	Effectif moyen	Nombre de gérants	% de gérants dans l'effectif	Nombre de SGP	Effectif	% de l'effectif total	Effectif moyen	Nombre de gérants	Nombre moyen de gérants		% de gérants dans l'effectif
Moins de 150 M€	269	1743	11%	6	819	47%	268	1 659	11%	6	710	43%	265	1 769	12%	7	841	3	48%	46%
150 à 500M€	130	1715	11%	13	712	42%	142	1 833	12%	13	665	36%	137	1 729	12%	13	643	5	37%	24%
500 à 1Md€	51	1024	7%	20	369	36%	50	947	6%	19	320	34%	50	918	6%	18	331	7	36%	9%
1 à 15 Md€	87	4274	28%	49	1 166	27%	88	4 068	27%	46	1 029	25%	90	3 999	27%	44	978	11	24%	16%
Plus de 15 Md€	29	6696	43%	231	1 353	20%	31	6 776	44%	219	1 343	20%	29	6 613	44%	228	1 396	48	21%	5%
<b>Total</b>	<b>566</b>	<b>15452</b>	<b>100%</b>	<b>27</b>	<b>4 419</b>	<b>29%</b>	<b>579</b>	<b>15 283</b>	<b>100%</b>	<b>26</b>	<b>4 067</b>	<b>27%</b>	<b>571</b>	<b>15 028</b>	<b>100%</b>	<b>26</b>	<b>4 189</b>	<b>7</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>

**Tableau 4 : Répartition des parts de marché des sociétés de gestion selon leur actionariat**

Type d'actionariat		2011		2012		2013		Variation 2012/2013
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Prestataires de services d'investissement	Nombre de SGP	58	10%	52	9%	52	9%	0%
	Actifs sous gestion en Mds€	30	1%	20	1%	22	1%	11%
Entreprises d'assurance et mutuelles	Nombre de SGP	37	7%	41	7%	35	6%	-15%
	Actifs sous gestion en Mds€	785	29%	893	31%	871	31%	-3%
Etablissements de crédit	Nombre de SGP	119	21%	112	19%	100	18%	-11%
	Actifs sous gestion en Mds€	1638	60%	1626	57%	1624	57%	0%
Sociétés de droit public	Nombre de SGP	13	2%	16	3%	18	3%	13%
	Actifs sous gestion en Mds€	150	5%	165	6%	151	5%	-8%
Personnes physiques et autres	Nombre de SGP	339	60%	358	62%	366	64%	2%
	Actifs sous gestion en Mds€	147	5%	163	6%	184	6%	13%
Total général	Nombre de SGP	566	100%	579	100%	571	100%	-1%
	Actifs bruts sous gestion en Mds€	2750	100%	2867	100%	2852	100%	-1%

**Tableau 5 : Evolution entre 2012 et 2013 des OPC français par catégorie<sup>2</sup>**

Classification	FIA		OPCVM		FCPE <sup>3</sup>	
	Encours 2012 (millions d'euros)	Encours 2013 (millions d'euros)	Encours 2012 (millions d'euros)	Encours 2013 (millions d'euros)	Encours 2012 (millions d'euros)	Encours 2013 (millions d'euros)
Actions de pays de la zone euro	24 941	29 232	41 246	48 464	3 568	4 229
Actions des pays de l'Union Européenne	9 226	8 794	22 793	30 709	275	275
Actions françaises	11 326	10 874	12 339	15 776	542	567
Actions internationales	37 844	37 233	74 107	87 652	4 269	5 222
Diversifié	146 500	153 969	107 291	114 416	17 190	18 663
Fonds à formule	34 867	26 908	12 966	16 224	755	1 161
Monétaires	33 438	27 194	146 924	166 433	19 712	20 407
Monétaires court terme	69 064	25 979	116 873	98 648	2 896	2 132
Obligations et/ou titres de créances internationaux	38 029	36 585	27 488	30 960	513	602
Obligations et/ou titres de créances libellés en euros	91 847	81 405	54 920	57 788	7 679	8 234
OPCVM de fonds alternatifs	15 727	12 021	224	14		-
<b>Encours total</b>	<b>512 809</b>	<b>450 194</b>	<b>617 171</b>	<b>667 085</b>	<b>57 399</b>	<b>61 493</b>

**Tableau 6 : Mandats d'arbitrage en UC**

	2011	2012	2013	Variation 2012/2013
Actifs liés à la gestion de mandats d'arbitrage en UC	6 673	8 443	8 441	<b>0%</b>
SGP déclarant des encours	61	94	106	<b>13%</b>
Pourcentage des SGP déclarant des encours	11%	16%	19%	<b>14%</b>

<sup>2</sup> Source : Rapport annuel de l'AMF

<sup>3</sup> Exclusion faite des FCPE investis en titres cotés et non cotés de l'entreprise qui représentent 39 milliards d'euros

**Tableau 7 : Evolution des produits, des charges et du résultat d'exploitation entre 2009 et 2013 (en millions d'euros)**

	2009	2010	2011	2012	2013	Variations 2012/2013
Produits d'exploitation	11 107	12 252	11 861	11 260	11 838	5%
Charges d'exploitation	8 899	9 806	9 664	9 221	9 509	3%
Résultat d'exploitation	2 208	2 446	2 197	2 039	2 329	14%

**Tableau 8 : Décomposition des produits d'exploitation des sociétés de gestion entre 2009 et 2013**

<i>En millions d'euros</i>	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2012/2013	Contribution à la croissance du CA <sup>4</sup>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>11 107</b>	<b>12 252</b>	<b>11 861</b>	<b>11 260</b>	<b>11 838</b>	<b>5%</b>	<b>NA</b>
<b>Commissions de gestion</b>	9 667	10 481	9 927	9 382	9 612	2%	2%
<i>dont commissions d'OPC</i>	8 819	9 367	8 782	8 350	8 696	4%	3%
<i>dont commissions mandat</i>	666	756	791	798	793	-1%	0%
<i>dont Autres (commissions de gestion de FIA de pays tiers et commissions de gestion des autres FIA)</i>	183	359	354	234	123	-47%	-1%
<b>Produits accessoires</b>	826	1 172	1 287	1 156	1 306	13%	1%
<b>Produits annexes</b>	409	400	486	549	727	32%	2%
<b>Autres</b>	206	198	162	173	193	12%	0%

<sup>4</sup> La contribution à la croissance est obtenue en effectuant le rapport suivant : (Produits N- Produits N-1)/Total des produits d'exploitation

**Tableau 9 : Décomposition de la répartition en pourcentage des produits d'exploitation des sociétés de gestion entre 2009 et 2013**

<i>En millions d'euros</i>	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2012/2013
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>NA</b>
<b>Commissions de gestion</b>	87%	86%	84%	83%	<b>81%</b>	0%
<i>dont commissions d'OPC</i>	91%	89%	88%	89%	90%	-3%
<i>dont commissions mandat</i>	7%	7%	8%	9%	8%	2%
<i>dont Autres (commissions de gestion de FIA de pays tiers et commissions de gestion des autres FIA)</i>	2%	3%	4%	2%	2%	-8%
<b>Produits accessoires</b>	7%	10%	11%	10%	11%	-20%
<b>Produits annexes</b>	4%	3%	4%	5%	6%	7%
<b>Autres</b>	2%	2%	1%	2%	2%	26%

**Tableau 10: Evolution du taux de commissionnement pour l'activité de gestion collective de 2009 à 2013**

<i>En milliards d'euros</i>	2009	2010	2011	2012	2013
Commissions de gestion d'OPC	8,8	9,4	8,8	9,4	8,8
Actifs gérés bruts <sup>1</sup>	1 568	1 558	1 407	1 471	1 436
<b>Taux de commissionnement (commission d'OPC / actifs gérés bruts<sup>1</sup>)</b>	<b>0,56%</b>	<b>0,60%</b>	<b>0,62%</b>	<b>0,64%</b>	<b>0,61%</b>

<sup>1</sup> Actifs gérés y compris OPC nourriciers et FIA de pays tiers gérés par délégation et incluant les OPC investis dans des mandats

**Tableau 11 : Décomposition des produits accessoires des sociétés de gestion entre 2008 et 2013**

<i>En millions d'euros</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation
<b>Total des produits accessoires</b>	1 104	826	1 172	1 287	1 156	1 306	13%
<i>dont commissions de mouvement</i>	478	400	543	512	441	534	21%
<i>dont commissions de souscriptions /rachats</i>	130	125	203	250	216	231	7%
<i>dont commissions d'encours OPCVM</i>	303	170	236	249	223	253	14%
<i>dont autres produits accessoires</i>	193	130	190	276	280	287	2%

**Tableau 12 : Décomposition des charges d'exploitation entre 2011 et 2013**

<i>En millions d'euros</i>	2011		2012		2013		Variation 2012/2013	Contribution à la croissance <sup>5</sup>
Charges salariales	2 136	22%	2 218	24%	2 284	24%	2,9%	0,7%
Autres charges externes	6 923	72%	6 386	69%	6 606	69%	3,4%	2,4%
<i>dont rétrocessions de produits enregistrées en charges d'exploitation</i>	3 902	40%	3 478	38%	3 623	38%	4,2%	1,6%
<i>dont frais de détachement de moyens humains et techniques</i>	361	4%	363	4%	456	5%	25,6%	1,0%
Dotations aux amortissements et provisions	224	2%	248	3%	198	2%	-20,3%	-0,5%
Divers (impôts, autres charges)	381	4%	368	4%	421	4%	14,3%	0,6%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9 664</b>	<b>100%</b>	<b>9 221</b>	<b>100%</b>	<b>9 509</b>	<b>100%</b>	<b>3,1%</b>	

**Tableau 13 : Evolution de la masse salariale et des charges salariales et de personnel**

	2009	2010	2011	2012	2013	Variations 2012/2013
Effectif total	14 852	14 981	15 452	15 283	15 028	-2%
Charges salariales (millions)	2 014	2 147	2 136	2 218	2 284	3%
<b>Charges salariales moyennes (K€)</b>	<b>136</b>	<b>143</b>	<b>138</b>	<b>145</b>	<b>152</b>	<b>5%</b>
Frais de mise à disposition (millions)	401	392	361	363	456	26%
Participation des salariés (millions)	61	78	70	72	79	9%
<b>Charges de personnel moyennes (K€)</b>	<b>167</b>	<b>175</b>	<b>166</b>	<b>174</b>	<b>188</b>	<b>8%</b>

---

<sup>5</sup> La contribution à la croissance est obtenue en effectuant le rapport suivant :  
(Charges N- Charges N-1)/Total des charges d'exploitation



**Tableau 14 : Evolution de la part des gérants dans l'effectif total entre 2011 et 2013**

	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif total	14 852	14 981	15 452	15 283	15 028
dont gérants	4 156	4 338	4 419	4 067	4 189
<b>Ratio gérants/effectif total</b>	<b>28%</b>	<b>29%</b>	<b>29%</b>	<b>27%</b>	<b>28%</b>

**Tableau 15 : Poids des charges globales de personnel selon les encours sous gestion**

encours sous gestion	2013								2012							
	nombre de SGP	effectif	charges salariales (millions)	charges de personnel globales (millions)	charges d'exploitation	poids des charges de personnel dans les charges d'exploitation	charges de personnel moyennes K€ par SGP	charges de personnel moyennes K€ par personne	nombre de SGP	effectif	charges salariales (millions)	charges de personnel globales (millions)	charges d'exploitation	poids des charges de personnel dans les charges d'exploitation	charges de personnel moyennes K€ par SGP	charges de personnel moyennes K€ par personne
Moins de 150 M€	265	1 769	194	219	648	34%	828	124	268	1 659	171	189	416	46%	706	114
150 à 500M€	137	1 729	279	295	651	45%	2 151	170	142	1 833	290	339	696	49%	2 389	185
500 à 1Md€	50	918	175	184	423	43%	3 674	200	50	947	174	185	421	44%	3 709	196
1 à 15 Md€	90	3 999	638	710	2 204	32%	7 892	178	88	4 068	627	753	2 092	36%	8 554	185
Plus de 15 Md€	29	6 613	998	1 092	5 583	20%	37 671	165	31	6 776	956	1 187	5 595	21%	38 276	175
<b>Total</b>	<b>571</b>	<b>15 028</b>	<b>2 284</b>	<b>2 501</b>	<b>9 509</b>	<b>26%</b>	<b>4 379</b>	<b>166</b>	<b>579</b>	<b>15 283</b>	<b>2 218</b>	<b>2 653</b>	<b>9 221</b>	<b>24%</b>	<b>3 831</b>	<b>174</b>

**Tableau 16 : Poids des charges dans les charges d'exploitation par type d'actionnariat**

Type d'actionnariat	Charges salariales	Charges d'exploitation	Poids des charges de personnel dans les charges d'exploitation
Etablissements de crédit	990	4 938	20%
Personnes physiques et autres	782	2 449	32%
Entreprises d'assurance et mutuelles	358	1 582	23%
Prestataires de services en investissement	82	274	30%
Sociétés de droit public	71	267	26%
<b>Total</b>	<b>2 284</b>	<b>9 509</b>	<b>24%</b>

**Tableau 17 : Evolution de la rentabilité des sociétés de gestion entre 2004 et 2013**

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation
Résultat d'exploitation	1 587	2 206	2 984	3 379	2 212	2 208	2 446	2 197	2 039	2 329	14%
Produits d'exploitation	7 742	9 554	11 898	14 067	12 104	11 107	12 252	11 861	11 260	11 838	5%
Résultat d'exploitation / produits d'exploitation (Marge)	<b>20%</b>	<b>23%</b>	<b>25%</b>	<b>24%</b>	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>19%</b>	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>9%</b>
Actifs bruts gérés (milliards)	1 833	2 092	2 348	2 513	2 262	2 533	2 905	2 750	2 867	2 852	-1%
CAC 40 au 31/12	3 821	4 715	5 542	5 614	3 218	3 936	3 805	3 160	3 641	4 296	18%

**Tableau 18 : Rentabilité des SGP par type d'actionariat**

	2011			2012			2013		
<i>en millions d'euros</i>	Résultat d'exploitation	Produits d'exploitation	Marge	Résultat d'exploitation	Produits d'exploitation	Marge	Résultat d'exploitation	Produits d'exploitation	Marge
<b>Prestataires de services en investissement</b>	44	353	12%	30	323	9%	35	309	11%
<b>Entreprises d'assurance et mutuelles</b>	197	1 748	11%	247	1 881	13%	244	1 826	13%
<b>Etablissements de crédit</b>	1 082	6 575	16%	924	5 832	16%	978	5 915	17%
<b>Sociétés de droit public</b>	67	332	20%	83	354	23%	77	344	22%
<b>Personnes physiques et autres</b>	807	28 534	28%	755	2 871	26%	995	3 444	29%

**Tableau 19 : Profits et des pertes d'exploitation cumulés des sociétés de gestion entre 2011 et 2013**

<i>En millions d'euros</i>	2013			2012			2011		
	Montant	Nombre de sociétés	% des sociétés	Montant	Nombre de sociétés	% des sociétés	Montant	Nombre de sociétés	% des sociétés
Montant des pertes d'exploitation cumulées	-98	107	19%	-86	150	26%	-115	143	25%

**Tableau 20 : Répartition des sociétés de gestion présentant un résultat d'exploitation négatif en fonction de la durée d'existence**

Durée d'existence	2011			2012			2013		
	Nombre de sociétés dont le RE est négatif	Répartition des SGP	% des sociétés dont le RE est négatif	Nombre de sociétés dont le RE est négatif	Répartition des SGP <sup>2</sup>	% des sociétés dont le RE est négatif	Nombre de sociétés dont le RE est négatif	Répartition des SGP	% des sociétés dont le RE est négatif
0 à 3 ans	40	92	43%	50	109	46%	26	91	29%
3 à 5 ans	21	90	23%	15	62	24%	10	57	18%
5 à 10 ans	32	138	23%	37	157	24%	29	168	17%
10 à 15 ans	31	177	18%	27	139	19%	23	120	19%
Plus de 15 ans	19	69	28%	21	112	19%	19	135	14%
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>566</b>	<b>25%</b>	<b>150</b>	<b>579</b>	<b>26%</b>	<b>107</b>	<b>571</b>	<b>19%</b>